

Le Trait d'Union Mensois

**JOURNAL D'INFORMATION DE LA
COMMUNE DE MENS**



Retrouvez-nous sur le web :
www.mairie-de-mens.fr

N° 191 AVRIL 2017

Quelques soient les compétences des élus municipaux, quel que soit leur engagement au service de la commune, l'efficacité de l'équipe des fonctionnaires communaux tant administratifs que techniciens est une qualité indispensable pour la réussite des actions entreprises. Aussi bien pour la vie quotidienne des habitants que pour l'accompagnement des plus gros projets exécutés par des entreprises et des cabinets spécialisés.

La complexité grandissante des réglementations dans tous les domaines, la multiplicité des interlocuteurs aussi bien publics que privés, la pression permanente des délais pour tenir les échéances, la vigilance constante pour que les dépenses ne dérapent pas donnent à l'équipe des responsabilités opérationnelles importantes.

Il ne suffit pas d'avoir des idées, encore faut-il avoir les moyens de les mettre en œuvre en s'assurant que l'exécution ne les dénaturent ou ne les condamnent pas. C'est un travail de tous les instants qui demande connaissances techniques, précision, réactivité et loyauté à l'égard des élus. Toutes ces qualités sont entretenues et se développent notamment par des formations professionnelles judicieusement choisies. Je crois pouvoir dire que nous avons la chance, mais faut-il dire la chance quand c'est le fruit d'un travail commun, de bénéficier d'une telle équipe. Sans cette cohésion et cet esprit de service il aurait certainement été hasardeux d'entreprendre le programme d'équipements qui est lancé et bien d'autres actions plus modestes aussi.

Cette équipe était conduite, en parfaite harmonie avec le maire et les élus, depuis un peu plus de trois ans par la Directrice Générale des services Anne Christine Deladoeuille. Ses connaissances professionnelles, sa capacité de réaction et de proposition devant des situations compliquées, je pense au PLU-AVAP, son aptitude à travailler avec les multiples services publics et privés, ses qualités d'animatrice ayant le souci d'élever l'intérêt du travail de ses collaborateurs et collaboratrices ont fait d'elle un appui extrêmement précieux pour les élus et particulièrement pour le maire et les adjoints et délégués.

Elle sera remplacée par Madame Valérie Ressegaire distinguée parmi quatre candidats pour ses qualités professionnelles, particulièrement dans les domaines, de la gestion financière, du management des équipes, des marchés et financements publics, sans oublier ses références en matière de logement et de procédures publiques. Nous lui souhaitons une très bonne installation et pleine satisfaction dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités. Ses premiers pas depuis le 15 mars permettent de penser que les intérêts de la commune et de ses habitants seront très bien servis.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 4
La vie du village	P 4 à 5
La CDCT	P 6
La vie des associations	P 7 à 10
Mens Ensemble communique	P 11
Les brèves et l'état civil	P 12

**LES ARTICLES POUR LE
TUM DE MAI DOIVENT
NOUS PARVENIR
AVANT LE MARDI 18
AVRIL2017****Photo de couverture :**

Photo Marcel CALVAT :

Halte des cigognes à Mens

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard
Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,
Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

DEPART DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES



Le maire, les conseillers municipaux et tout le personnel ont tenu à remercier Mme Anne Christine Deladoeuille Directrice Générale des Services (DGS) de la mairie depuis 2014 en la salle Chatel de l'espace public. En effet, le grand jour du départ est arrivé ou plutôt devrais-je dire le grand jour d'un nouveau départ !

Anne Christine Deladoeuille part pour un nouveau défi et vers d'autres horizons, pour devenir directrice des ressources hu-

maines au sein de la mairie de Veynes, la rapprochant notamment de sa famille.

Le maire dans son discours a tenu à remercier chaleureusement la Anne-Christine. En effet, sympathie, disponibilité, professionnalisme, compétences sont les mots qu'il a employés pour la représen-

« Nous vous souhaitons réussite et bonne continuation dans votre nouvelle vie professionnelle et personnelle. »

C'est non sans une certaine émotion qu' Anne Christine a remercié tous les élus avec un mot pour chacun et tout le personnel : « J'ai vraiment apprécié de travailler auprès de chacun d'entre vous. »

C'est en ces mots qu'elle a conclu : « Cette étape mensoise fut pour moi une expérience très enrichissante que je garderai longtemps en mémoire.

Encore merci à vous tous.

Bernard CHEVALIER

RELEVÉ MENSUEL DES RADARS PEDAGOGIQUES

Radars av Louis Rippert sens Mens / Cordéac

Sur 16461 véhicules 16067 sont en dessous des 50 km/h
356 sont entre 50 et 60 km/h
35 entre 60 et 70 km/h
3 entre 70 et 80 km/h

2,4% dépassent la vitesse de 50 km/h

Radars rue Dr Senebier sens St Baudille /Mens

Sur 12590 véhicules 10597 sont en dessous des 50 km/h
1856 sont entre 50 et 60 km/h
112 entre 60 et 70 km/h
5 entre 70 et 80 km/h (vitesse max à 75 km/h)
15,7 % dépassent la vitesse de 50 km/h

Radars av Louis Rippert sens Cordéac / Mens

Sur 15669 véhicules 13672 sont en dessous des 50 km/h
1845 sont entre 50 et 60 km/h
130 entre 60 et 70 km/h
20 entre 70 et 80 km/h
1 entre 80 et 90 km/h
1 entre 90 Km/h et 100 km/h

Radars av du dauphiné sens Monestier / Mens

Sur 21635 véhicules 20252 sont en dessous des 50 km/h
3996 sont entre 50 et 60 km/h
460 entre 60 et 70 km/h
29 entre 70 et 80 km/h
2 entre 80 et 90 km/h
1 entre 90 et 100 km/h
20,9% dépassent la vitesse de 50 km/h

LES INFOS MUNICIPALES

CEREMONIE DU 19 MARS 1962



C'est en fin de matinée, place Paul Brachet que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, sous la présidence du 1^{er} adjoint de la mairie M. Marcel Calvat et en présence de M. Pierre Gerin président de la FNACA, des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, de l'adjudant Bertin, des conseillers municipaux et de nombreuses personnes.

Après les lectures des discours et la minute de silence à la mémoire de nos combattants, un dépôt de gerbes au pied du monu-

ment aux morts a conclu solennellement la cérémonie.

LE STATIONNEMENT À MENS

Le stationnement des véhicules dans le centre est toujours une question difficile à résoudre; Il n'y a pas de réponse miracle mais il faut y répondre! .L'objectif est triple: permettre à un maximum de personnes de faire leurs courses et démarches dans le centre, assurer la fluidité des circulations, assurer la sécurité des piétons. Les observations qui ont été faites depuis plusieurs mois montrent qu'il faut aujourd'hui procéder à quelques adaptations limitées. Celles-ci consistent en une application plus stricte de la réglementation en matière de stationnement pour les personnes handicapées, en une extension de quelques places de la zone bleue qui gardera les mêmes règles de durée, en une précision de certaines zones de stationnement interdit parfois mal définies. Ce plan sera examiné par le conseil municipal et mis en application au cours des prochaines semaines et les arrêtés municipaux pris en conséquence .

Bernard COQUET

LA VIE DU VILLAGE

PRÉPARATION DE LA FÊTE DES HABITANTS

Venez préparer la 4eme Grande fête des habitants d'Ici et d'Ailleurs 2017!

Depuis 4 ans déjà, des associations locales et des habitants, accompagnés par la communauté de communes du Trièves, organisent une journée de fête, de rencontres, de découvertes, mêlant de nombreuses propositions à MENS.

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, de nombreux ateliers ou groupes de travail sont organisés, toutes les propositions sont les bienvenues!

Prochain rendez-vous jeudi 6 avril à 20h à Mix'âges rue docteur Senebier à Mens (ex. MEJ, maison enfance jeunesse de Mens)

Alors n'hésitez pas, on vous attend!

Pour tous renseignements :

Delphine Pelloux, service Culture de la communauté de communes du Trièves : 04 76 34 87 30 d.pelloux@cdctrieves.fr

Béatrice Perdrix, Mix'âges de Mens, communauté de communes du Trièves : 04 76 34 27 02

b.perdrix@cdctrieves.fr



LA VIE DU VILLAGE

LE NOUVEAU GARDE PÊCHE À MENS



Un nouveau garde-pêche arrive sur la commune de Mens. Il se nomme Christian Fierry- Fraillon et réside à Lalley.

Un petit rappel sur ses missions :

Le garde- pêche comme le garde de chasse exercent des missions de surveillance et de police qui leur sont prescrites par la loi : police de l'eau, de la pêche, de la nature et de la chasse.

A ce titre, ils patrouillent, recherchent et constatent les infractions aux réglementations pour lesquelles ils sont commissionnés et assermentés. Surveillance des cartes de pêche, du nombre de prises, du nombre de cannes à pêche etc... Policiers de la nature, ils luttent contre le braconnage des espèces protégées, le vandalisme et la pollution. Ils ont le pouvoir de dresser des procès-verbaux.

Autre aspect de leur fonction, les agents techniques de l'environnement participent à des actions d'accueil, de pédagogie et d'information auprès du public : touristes, enfants des écoles.

DECODER LES ETIQUETTES ALIMENTAIRES



Atelier pour comprendre et décoder les étiquettes de aliments que nous consommons :

« On nous prendrait pas un peu pour des pigeons ??? »

Le samedi 13 mai 2017, de 10 h à 12h, à MIXAGES
(anciennement la MEJ)

Comprendre et interpréter la composition nutritionnelle des produits de notre quotidien, ceux qui nous font des yeux doux à l'aide d'un marketing ciblé, ceux que nous consommons en

pensant qu'ils sont « bons » pour la santé...

Est-ce vraiment le cas ?

Faut-il payer plus cher un produit de marque pour avoir une garantie nutritionnelle ?

Que paie-t-on au final ?

Mme Myriam Alexis, nutritionniste, vous propose, à travers le décryptage d'emballage alimentaire, de lutter contre les idées reçues, de répondre à vos questions, et peut-être de déjouer ensemble, de façons ludiques, les pièges et les allégations de hiéroglyphes !!

Temps d'échange gratuit et ouvert à tous.

L'après midi pour ceux qui le souhaitent, atelier de MIXAGES : « Et si on cuisinait Russe ensemble ? », à partir de 4 ans , de 14 heures à 17h30, animé par une habitante.

Pas de cuisine de chef, mais des familles qui se découvrent des savoir-faire et le lien parent-enfant qui s'enrichit et qui se consolide.

Gratuit. Sur inscription obligatoire.

Organisé par le collectif Petite Enfance et la Communauté de Communes du Trièves.

Renseignements MIXAGES : 04 76 34 27 02
b.perdrix@cdctrieves.fr

LA CDCT VOUS INFORME

DES NOUVELLES DES DECHETTERIES DU TRIÈVES

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu le constater, les déchèteries de Monestier de Clermont et Mens ainsi que le site de dépôts des encombrants à Clelles ont été fermés suite à un l'accident mortel, survenu le 8 février 2017 au matin à la déchèterie de Monestier-de-Clermont (chute du quai de déchargement).

Cette décision s'est imposée afin d'assurer la mise en sécurité des déchèteries qui, si elle n'était pas réglementairement obligatoire, nous est apparue indispensable et urgente pour prévenir tout nouvel accident.

La communauté de communes a d'ores et déjà mandaté un bureau de contrôle pour réaliser un audit de sécurisation des déchèteries du Trièves et faire des préconisations de travaux. A la suite de cet audit, les travaux seront rapidement entrepris pour permettre, nous le souhaitons vivement, une réouverture des sites courant juin prochain.

Nous mesurons la perte de service aux habitants que ces fermetures entraînent. C'est pourquoi, nous avons convenu avec la Métro l'accès à la déchèterie de Vif pour tous les habitants du Trièves. Mais nous sommes également conscients que cette solution ne répond pas à tous compte tenu de l'éloignement de certains villages.

Nous comptons donc sur votre compréhension pour stocker autant que possibles vos déchets pendant cette période de fermeture afin qu'ils ne viennent pas encombrer les abords des déchèteries ou pire être déposés dans la nature avant la période estivale.

Soyez en tout cas certains que nous mettons tout en œuvre pour ouvrir dans les meilleurs délais des déchèteries sécurisées.

Avec tous nos remerciements pour votre patience, votre compréhension et votre respect de l'environnement.

Jérôme Fauconnier, Président de la communauté de communes du Trièves

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour les professionnels : le ramassage des cartons se fait tous les mercredis par les services de la Communauté de Communes du Trièves.

Pour les particuliers : les cartons doivent être remisés dans les bacs de tri, de même que pour les verres et les emballages.

En ce qui concerne les déchets verts ménagers nous vous rappelons l'existence du service de compostage.

Pour les déchets verts paysagés le service de broyage à domicile proposé par la Communauté de Communes reprendra début avril.

Appelez le 04 76 34 11 22 pour tout renseignement.

PANNEAU LUMINEUX

Suite au changement du panneau lumineux, une interruption du service sera effective à partir du 23 mars jusqu'au 10 mai 2017..

Aucun message ne pourra être diffusé pendant cette période.

Merci de votre compréhension.

Bernard CHEVALIER

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LOTO DU CLUB BEL AGE ET CUEILLE LA VIE

Le loto organisé par Le Club BEL AGE et CUEILLE la VIE a été un succès.

Merci à tous les participants et bravo aux gagnants.



LES AMIS DU MUSÉE DU TRIÈVES À ROME



Une cinquantaine d'adhérents des Amis du Musée du Trièves,

Un président : Pierre

Deux anges gardiens : Françoise et Noël,

Un vol Easy jet,

Une arrivée entre chien et loup, une première découverte en bus de Rome, ville mythique, ponctuée par les commentaires passionnés et passionnants de Sophie, guide dynamique et bouillonnante,

Une chambre dans une institution religieuse...

Non, ce n'est pas un inventaire à la Prévert ! C'est un voyage des Amis du Musée du Trièves à Rome.

Rome, ville magique, où en 5 jours très courts, sous des cieux plus ou moins gris, nous avons pu arpenter ses rues pavées, bordées d'échoppes ; découvrir les trésors des églises, des villas Farnesina, Borghese, Médicis, des palais Massimo, Farnese, les ruines du Colisée, du Forum, sans oublier le Vatican avec bien sûr la célèbre chapelle Sixtine à admirer debout, stoïques, pressés de toute part par d'autres touristes et surveillés par des cerbères !

Il n'y a pas assez de lignes pour décrire la beauté des sites, les sculptures, les murs peints, les obélisques, la majesté des avenues bordées de pins parasols, la couleur du Tibre, le jaune des mimosas en fleurs, les orangers et citronniers ployant sous les fruits, sans oublier la dégustation des spécialités italiennes arrosées du Frascati local... et ce pour le plaisir de tous quels qu'ils soient : amis de longue date ou parfaits inconnus, Mensois ou non ! La rencontre fut belle entre les participants et avec Rome - bellissimo incontro tra i partecipanti e con Roma !

Geneviève Gandy

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

STATUES DANS NOS RUES MENSOISES



Une quarantaine de personnes a participé à l'Assemblée Générale des « Pouces Vertes » samedi 11 mars. Suite à l'arrêt des subventions du Conseil départemental de l'Isère, le poste de salarié ne pourra pas être reconduit mais l'association reste bien décidée à poursuivre ses activités :

Le jardin partagé et les deux rendez-vous du mardi et vendredi matin avec la volonté de maintenir une mixité sociale et solidaire,

La fête des plants et du jardinage bio qui se tiendra le 8 mai prochain pour soutenir l'agriculture locale,

Le rucher partagé pour se former collectivement et pratiquer l'apiculture.



La commande groupée et le troc de graines qui permettent des échanges entre jardiniers.

Un troc de graines réussi et un repas partagé ont accompagné cette Assemblée Générale. La nouvelle équipe et les nombreux adhérents ont profité de l'occasion pour remercier Emilie ASTIER qui a animé « Les Pouces Vertes » avec enthousiasme et compétence depuis 2008.

PRINTEMPS DE LA RANDONNÉE

9ÈME PRINTEMPS DE LA RANDO  www.fsgt.org



Vous recherchez comment faire du sport en Pleine Nature ?
Vous recherchez un groupe convivial ? Pourquoi pas la randonnée FSGT ?

DIMANCHE 2 AVRIL 2017
LES CRÊTES DE BRIE

OUVERT À TOUS ...
En famille, entre amis
ou seul ...

Randonnée pédestre accompagnée **RDV à 8h30 à Brié Bas**

2 circuits proposés

Circuit 1 Brié Bas - Villeneuve - Charrière - Le Noyaret - Le Plâtre - Les Métraux - Brié Bas 14 kms - Déniv : 530 m	Circuit 2 Brié Bas - Villeneuve - Charrière - Le Plâtre - Le Goutier - Drevoines - Les Métraux - Brié Bas 12 kms - Déniv : 280 m
---	---

INSCRIPTIONS préalables au Comité FSGT 38
tel : 04.76.54.32.33 - mail : fsgt38@wanadoo.fr

Tarif non licencié FSGT : 2,60 €



« Avec les animateurs FSGT, venez découvrir les chemins autrement »
« Seuls nous allons plus vite, ensemble nous allons plus loin »



TEMPS D'PARENTS

Temps d'Parents

Temps d'Parents est **une association parentale** permettant des espaces de rencontres, de vivre des temps conviviaux, de recul, d'entraide et d'échanges pour **les parents et les jeunes enfants** dans le Trièves.

Programme d'avril 2017

Mercredi 5 avril
Temps de **jeux et d'échanges**,
de 9h30 à 11h30, à Mixages (ex MEJ) de Mens

Mercredi 12 avril
Temps autour du **livre** avec une animatrice
à la bibliothèque de Mens,
de 10h à 11h30

Contact et renseignements :
tdparents@yahoo.fr
04 56 55 21 09



LA VIE DES ASSOCIATIONS

**LA COMPAGNIE SYLVIE GUILLERMIN
PRESENTE**



ARTISTES AU COLLEGE

Sensibilisation à la création artistique – La danse un lien social – Le plateau un lieu d'expériences

Du 27 mars au 5 avril 2017

Après une première période de résidence en novembre 2016, la Compagnie Sylvie Guillermin s'invite à nouveau au Collège de Mens dans le cadre du projet "Artistes au Collège". Pendant dix jours la chorégraphe, épaulée par les circas-siens marocains Rachid Ouahman et Youness Essafy, proposera à élèves et enseignants de découvrir la démarche de création et de pratiquer la danse.

Au programme : répétitions ouvertes de la création « Birds sur la branche », ateliers danse et cirque, temps de rencontre, surprises et improvisations... L'objectif d'"Artistes au Collège" est de mettre l'art au service des plus jeunes et de leurs interrogations. Pousser les élèves à se questionner sur leur vie ici, et leur vie plus tard ; les amener, par le biais de la rencontre d'artistes, à se poser la question de l'art et de sa place dans leur vie et souhaiter que cela leur donne envie de franchir les portes des théâtres et des lieux culturels.

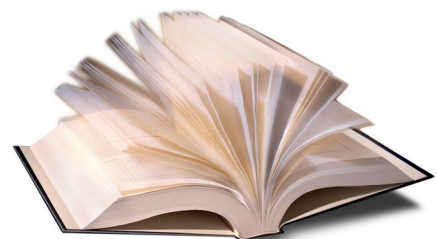
**LIVRE DE CHEVET : TRIÈVES
TOURNANT DU SIÈCLE**

Tous les habitants du Trièves devraient lire le beau livre d'Emmanuel Breteau, « Trièves tournant de siècle ». Il contient tous les éléments nécessaires pour nous aider à vivre ensemble en harmonie, anciens et nouveaux, traditionnels et écolos, nostalgiques et innovateurs.

Outre les images magnifiques, les entretiens qui forment la partie textes disent de manière si simple, si concrète, si évidente, comment un peu d'attention aux autres permet à un pays de devenir un lieu d'entraide et de solidarité.

Et les attardés qui crèvent les pneus des véhicules de jeunes dont l'allure leur déplaît, découvriront que ces jeunes font partie des forces vives qui, pour la plupart, s'intégreront et deviendront des acteurs de notre vie commune !

André Leenhardt



L'ART ET LE SOUFFLE PROPOSE

Ateliers d'expression pendant les vacances

« Les arts plastiques réveillent des pulsions créatrices et donc une envie nouvelle de revoir la vie. »

D.W Winnicott

Cinq ateliers pour exprimer sa créativité et se faire plaisir pendant un temps de vacances et de ressourcement. Ma proposition est axée sur la démarche, le processus artistique. L'esthétique n'est pas l'objectif. Ces ateliers d'expression sont envisagés comme une possibilité de découverte, d'exploration des matières, des formes, des couleurs, des lignes. Les médias artistiques mis à disposition sont la peinture, les pastels, l'aquarelle, la terre, le collage, le bricolage ... Ils se déroulent dans un cadre respectueux de l'unicité de chacun (e) et bienveillant. Prévoir une tenue adéquate pour les arts

plastiques. Le matériel est fourni.

En groupe, nous déciderons du thème de la semaine : fabrication de marionnette, travail autour d'une œuvre, d'un auteur, d'un conte.....

Du lundi 17 au vendredi 21 avril et du lundi 24 au vendredi 28 avril de 10h à 12h à Mens

Le groupe est limité à 6 participants

tarif pour les 5 ateliers : 55 €, 75 € et 95 € selon vos ressources

adhésion annuelle obligatoire de 10 € par famille animé par Sophie Martinez art-thérapeute
06 86 70 29 02

site : lartetlesouffle.com

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

LA GRILLE DE RADIO DRAGON S'ENRICHIT



Découvrez les émissions que vous pouvez écouter sur le 104.4 ou le 96.8 FM :

Les integrales Jacques Brel - mardi 8h15, mercredi 13h, dimanche 18h10.

Les mots flottés - lundi 17h, mardi 10h et vendredi 7h30.

vôtre - lundi à 16h30, jeudi à 16h30, dimanche à 10h30

Au cœur du dragon- direct tous les jeudis de 18h à 19h,

Le micro ouvert - les premiers samedi du mois de 11h à 12h

Les conteurs contents - lundi 10h, mardi 17h et jeudi 7h

Place des mairies - samedi 13h, lundi 7h, mercredi 19h

Le jazz du dragon - dimanche 7h, jeudi 20h, vendredi

23h

L'Heure musicale - mardi 14h, mercredi 9h et dimanche 16h.

Café décroissant - lundi 19h, mardi 7h, vendredi 13h

L'instant des croûtes – dimanche 20h, vendredi 22h

Radiofalalel – mercredi 20h

Interstices – vendredi 11h, mardi 19h, mercredi 7h

Raconte-moi une histoire - mercredi 16h30, samedi 7h, dimanche 10h

Paysan-ne-s dans la lutte des classes – dimanche 14h

MenInDrac - trimestrielle → certains vendredi à 20h

Dragon ball – certains samedis soirs

Agenda culturel – tous les jours après le flash informations de RFI

Radio Dragon diffuse aussi des émissions produites par des radios amies :

Black Mirror – un lundi sur deux à 22h – La locale (Ariège)

Rap au logis– un lundi sur deux à 22h - Fréquence Paris Plurielle (Paris)

Mange-tout, les recettes de Cristiana - jeudi à 19h - Radio Zinzine (Forcalquier)

Love accordéon – samedi 9h - Radio Vassivière (montagne Limousine)

Au rythme du Parc - samedi 11h30 – RDWA (Die)

Pop en stock - mardi 21h – RDWA (Die)

LES ÉCRANS CRÉATIFS À MENS

LES ÉCRANS CRÉATIFS
à Mens
(Espace Culturel)
le 8 Avril
de 10 h à 16 h

Ateliers Partages
Gifs
Fractales
MAO
Stop Motion
Café Médiatik
Découverte des applis spécial jeunes

Pour toute la famille à partir de 3, 5, 8 ou 10 ans **GRATUIT**
Apporter un plat à partager, une cléf USB, une console portable si vous avez.

Pensez à covoiter : RDV 9h30 devant le granjou.
Accueil sur place des plus petits à partir de 2 ans, dans la limite des places disponibles.

isère
www.isere.fr

Trèves

Apprenez à être créatif avec vos écrans

Pour vous et vos enfants, 6 ateliers animés par des professionnels vous seront proposés tout au long de la journée.

Programme de 10 h à midi et de 14 h à 16 h :

- **Atelier GIFs**
par Arthur ANTTILA : Créez des boucles vidéo amusantes et diffusez-les sur le net !
À partir de 6 ans. 1 famille à la fois. Durée 15 min.
- **Atelier Fractales**
par Antoine GUYON : Réalisez des images incroyables à l'aide d'un programme libre.
À partir 8 ans. Atelier sur la durée avec accueil des arrivants au fur et à mesure.
- **Atelier Musique Assistée par Ordinateur (MAO)**
par Bruno Mazzolini : Utilisez votre ordinateur /tablette comme un véritable instrument !
À partir de 10 ans. Atelier avec 3 ou 4 familles, d'une durée de 30 mn.
- **Atelier Stop Motion**
par LisLaLune : Racontez une histoire en réalisant un petit film d'animation.
À partir de 6 ans. Apporter une console portable (Nintendo DS ou PSP).
- **Atelier Café Médiatik**
par les ateliers de la Rétine : enfants /parents : imaginons une télévision pour tous.
À partir de 5 ans. Attention : de 10 h à midi seulement.
- **Atelier Découverte des applications jeunesse**
avec Claire Parron : Élever le niveau grâce aux applis ? c'est possible !
Binôme parent/enfant à partir de 3 ans.

En plus des ateliers :
Bourse aux applications coup de cœur
Diffusion de courts métrages par l'écran vagabond.

Ne pas venir sur la photo publique. © Design Arthur Anttila

Un PLU* et un schéma d'assainissement plutôt consensuels...

Une AVAP* contestable et clivante !

Lors du conseil municipal du 14 mars, bien que regrettant toujours l'absence d'une OAP* de réhabilitation du centre historique qui aurait donné un cadre plus solide et plus pérenne à la récente volonté municipale d'interroger les propriétaires à ce sujet, nous avons voté **POUR le PLU et le schéma d'assainissement** ; mais nous nous sommes positionnés **sur l'AVAP par un vote CONTRE et deux ABSTENTIONS**.

Les raisons de ces votes ?

L'évolution du climat de travail lors de la dernière commission AVAP et la prise en compte d'une partie de nos propositions de bon sens et de celles des nombreux participants à l'enquête publique sur les volumétries, l'orientation des bâtiments, la disparition de la surface minimum au sol, l'assouplissement pour les couvertures des toits, la composition des façades, les fenêtres - larges ouvertures possibles -, les ouvertures en toiture, les balcons, les boîtes aux lettres... en redonnant à l'Architecte des Bâtiments de France ((ABF), pour les constructions neuves des quartiers périphériques (AV3), un rôle d'interprétation des prescriptions cadres, lui permettant d'émettre un avis circonstancié, comme le prévoit la circulaire de 2012.

Cet assouplissement est cependant limité aux seules constructions neuves en AV3. La réglementation pour le solaire reste inadaptée aux enjeux énergétiques de demain. Il n'est pas normal que la totalité d'un pan sud ne puisse être utilisée pour du solaire et que l'obtention d'une dérogation soit la condition de toits principaux terrasses en AV3.

En AV2 - le centre historique -, les règles architecturales demeurent normatives et figent le patrimoine. Elles seront contre productives, rendant les travaux de rénovation trop coûteux, malgré les aides possibles. A quoi bon des maisons authentiques si elles sont inhabitables ?

De plus, le nouveau cadre légal des sites patrimoniaux remarquables (2016) donne désormais à l'ABF, sur la totalité du périmètre de l'AVAP, un rôle excessif de décision et non comme jusqu'à présent celui d'émettre un avis (voir ci-dessus). Qu'en sera-t-il si un jour un nouvel ABF impose une application tatillonne des règles de l'AVAP, sans discussion et recherche de compromis ?

*Plan Local d'Urbanisme

*Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

*Orientation d'Aménagement et de Programmation



« Plus de souplesse ne signifie pas laxisme ou laisser faire. »

(Déclaration de notre Maire dans son édito du TUM de mars)

Nous élus de Mens ensemble serions donc partisans d'une perte de temps et d'un laisser faire propice à toutes les dérives. Grâce soit donc rendue à M. Coquet qui lui sait faire les choses dans l'ordre, sans bavardages (et concertation) inutiles comme il le proclamait pendant la campagne des municipales...

Rappelons simplement que ces votes sur le PLU, L'AVAP et le schéma d'assainissement étaient inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 3 mars, que c'est à notre demande qu'ils ont été reportés au conseil du 14, les textes définitifs n'ayant pas été communiqués aux élus. Voter ces textes sur la base des seules modifications décidées en commission, sans pouvoir vérifier leur traduction dans les règlements, **aurait été irrégulier et anormal**, compte tenu de leur importance pour l'avenir de Mens en matière d'urbanisme et d'architecture, de permis de construire et de déclaration de travaux.

Décidément cette municipalité n'est pas experte dans la vérification de ce qu'elle soumet à enquête publique ou au vote du conseil municipal. Sa manière de rejeter la responsabilité de la suspension - très inhabituelle due à des pièces manquantes - de l'enquête publique sur l'équipe municipale précédente dont deux adjoints actuels faisaient pourtant partie, est plus que légère*. Deux bonnes années n'auraient donc pas suffi à l'actuelle majorité pour vérifier le caractère complet des documents ?

La municipalité précédente, pour sa part, n'était pas encore, en fin de mandat, dans la situation de vérification ultime avant enquête publique... Nous noterons au passage que la concertation qu'elle avait mise en place pour le PLU et l'assainissement, tant critiquée par le maire actuel pour sa durée, a permis d'aller vers un PLU et un schéma d'assainissement consensuels.

Si l'AVAP, construite par la majorité actuelle, avait fait l'objet d'une concertation ouverte, en invitant notamment tous les experts locaux et pas seulement ceux que l'on voulait bien entendre, on n'aurait peut-être pas abouti à un règlement aussi contestable et clivant.

Il ne s'agit ni de laxisme en matière de respect du patrimoine ni d'une règle unique énergétique comme l'affirme monsieur le maire, mais de la recherche d'une AVAP la plus consensuelle possible ; **la différenciation entre le centre historique et les quartiers périphériques étant bien une de nos exigences.**

Il s'agit bien de vivre avec son temps et de considérer que l'avenir de la planète et celui de notre portefeuille méritaient des règles architecturales moins normatives !

* (voir le PV du conseil municipal du 3 mars).

[T.U.M]

Votre avis nous intéresse !

La mise en page du TUM évolue... Mais qu'en est-il de son contenu ? Chaque mois depuis trois ans, nous nous efforçons d'expliquer nos positions et nos propositions sur quelques-uns des grands sujets de la vie mennoise ou de la communauté de communes du Trièves. La contrainte du calendrier que nous ne maîtrisons pas et le fait de ne disposer que d'une seule page, nous obligent à faire des choix. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, critiques et/ou encouragements quant au contenu et à la forme des sujets que nous traitons en utilisant le formulaire de contact de notre blog.

[LES BREVES ET L'ETAT CIVIL]

FOIRE DU 1 ER MAI



MENS

FOIRE DU 1er MAI

250 EXPOSANTS
Vêtements
Alimentation
Matériel agricole
Produits régionaux
Confiserie
Manèges...

Cette année, baptême d'hélicoptère
de 9 heures à 17 heures
Au bénéfice de l'amicale des donneurs de sang
du Trièves



DATES DES ELECTIONS 2017

L'élection présidentielle se déroulera le 23 avril et le 7 mai 2017

Les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 juin 2017

DÉPART D'IRÈNE ET DE PATRICK

La Pizzeria du commerce « chez Patrick » vous communique

Irène et Patrick remercient leurs clients et amis d'avoir été fidèles durant 5 années et vous annoncent leur départ le 1 er avril 2017.

MENS 2025 ENTRÉE OUEST RÉUNION PUBLIQUE

Avant le lancement des travaux de la place du Vercors une réunion publique est organisée Salle Châtel le 10 Avril à 18 h pour exposer les conditions dans lesquelles se déroulera le chantier

DON DU SANG



Nous avons réactivé la collecte sur Clelles.

La prochaine aura lieu le

VENDREDI 5 MAI de 16h30 à 19h30

Place de la mairie à Clelles.

Un petit cadeau sera offert à chaque donneur à cette occasion.

Afin que cette collecte puisse devenir régulière il est important qu'un nombre suffisant de donneurs soit présent. Merci de venir nombreux.

La présidente de l'Amicale des donneurs de sang du Trièves

Annie Chevillard

STAGE DE DECOUVERTE CHEZ LES SAPEURS POMPIERS



Lundi 1er Mai

Les pompiers de Mens organisent un moment de découverte à la caserne de 14h à 16h pour tout public : à partir de 3 ans.

3 ateliers gratuits vont être proposés :

- secourisme
- réanimation,
- parcours « p'tit pompier ».

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Ysée SULAK DINAND le 15 mars 2017

DECES :

M. Gilbert PHILIPPE le 03 mars 2017

Mme Gisèle SCHMIDT veuve PELLEGRIN le 06 mars 2017

Mme Christiane OLIVIER CHANIEL épouse PAULIN le 06 mars 2017

M. Robert MEYSENC le 10 mars 2017

M. Michel PINAUD le 11 mars 2017